



**PROGRAMME DE
RECONNAISSANCE DES TITRES DE
COMPÉTENCES ÉTRANGERS**

**Êtes-vous un travailleur
formé à l'étranger et
souhaitez-vous
établir votre carrière
au Canada ?**

Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Canada 

Notre programme est conçu pour vous fournir une expérience exhaustive lorsque vous naviguez dans le système canadien d'évaluation des titres de compétences et de préparation à emploi. Vous bénéficiez des services suivants :



Plan d'évaluation des titres de compétences



Compétences de recherche d'emploi



Mentorat



Microprêts jusqu'à **15 000 \$** pour soutenir des activités de développement professionnel

SI VOUS VOUS POSEZ LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Mon titre de compétences est-il équivalent au Canada ?
- Ai-je besoin d'un permis pour exercer mon métier ?
- Quelles sont les possibilités d'emploi offertes avec mon titre de compétences/diplôme ?
- Existe-t-il d'autres carrières pour lesquelles je suis qualifié ?
- Est-ce que je pourrais rencontrer quelqu'un de mon domaine ?
- Existe-t-il des options de financement pour une formation et un perfectionnement supplémentaire? une formation et un perfectionnement supplémentaire ?

ADMISSIBILITÉ :
résident permanent, réfugié au sens de la Convention ou citoyen naturalisé et formés à l'étranger

CONTACTEZ-NOUS AUJOURD'HUI
fcrp@oclf.org
(613)233-0453 x 317

Livré en partenariat avec :

